

DEC123169INS2I

**Décision portant nomination de M. Patrick Sénac aux fonctions de directeur par intérim du groupement de recherche n°725 intitulé « Architecture Systèmes Réseaux (ASR) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n° 123168INS2I du 21 janvier 2013 portant notamment modification de la décision n° 10A013DSI du 26 mars 2010 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes exclusivement CNRS) ;

**Vu** l'avis du conseil scientifique du groupement ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Patrick Sénac, Professeur à l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace, est nommé directeur par intérim du groupement de recherche intitulé « Architecture Systèmes Réseaux (ASR) » n° de code GDR725 pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 30 juin 2013, en remplacement de M. Marc Daumas, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

A compter de cette même date, la délégation régionale de rattachement du GDR n°725 devient la délégation régionale Midi-Pyrénées.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 janvier 2013

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Joël Bertrand